



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2017/2018

LES JEUNES AQUANAUTES MONTREUILLOIS

Club de plongée FFESSM n°07930470

N° de licence :	
Niveau de plongée :	
Nombre de plongées en mer :	
NOM:	Prénom(s):
Né(e) le :	à:
Adresse:	γ
Ville:	Code postal :
Téléphone : Adresse email :	
 Je refuse que mon adresse email soit d 	iffusée aux membres du club
Groupe sanguin :	
	- OUT - NON
Allergie à l'aspirine :	OUI - NON
Médicament de replacement :	
Taille de T-shirt : 🗆 XS 🗆 S 🗆 M 🗆 L 🗀 XL 🗀 X	(XL
Τ.	ARIF 2018
INSCRIPTION ANNUELLE CLUB	
1 ^{ère} inscription au club	200.80 €
1 ^{ère} inscription au club	180.80 €
(2 ^{ème} plongeur de la même famille)	
Renouvellement d'inscription	170.80 €
Renouvellement d'inscription	150.80 €
(2 ^{ème} plongeur de la même famille)	
Membre honoraire	15.80 €
Moniteur encadrant	5.80 €
Licence FFESSM	10
Adulte:	39.20 €
Jeunes (12-16 ans) :	24.80 €
Enfants (8-12 ans):	11.00 €
Assurance individuelle pour la pratique de	la plongée*
Type Loisir 1:	20.00 €
Type Loisir 2:	25.00 €
Type Loisir 3:	42.00 €
Je souscris à une autre assurance individue	lle (fournir le justificatif)

^{*}Conformément à l'Article 38 de la Loi n° 84-610 sur le sport, le club des « JAM » informe ses adhérents de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance couvrant tous les dommages corporels auxquels peut les exposer cette pratique sportive. Sans cette assurance complémentaire, les plongeurs ne sont pas couverts en cas d'accidents corporels sans tiers responsable.





Je soussigné(e) n° de licence A-0

atteste par la présente avoir été informé(e) par la structure de plongée JEUNES AQUANAUTES MONTREUILLOIS n° 07930470 de la faculté de souscrire une assurance ainsi que l'impose le code du sport (articles D321.1 à D321.4) à tout groupement sportif.

EN CAS D'ACCIDENT LORS D'UNE REUNION OU D'UNE SORTIE CLUB

Je	soussigné(e).

autorise les responsables de l'association à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.

Personne à prévenir Téléphone

AUTORISATION POUR LES ENFANTS MINEURS

Je soussigné(e), , exerçant l'autorité parentale ou tutélaire sur le mineur l'autorise à pratiquer la plongée sous-marine dans le cadre des entrainements et des sorties organisés par le Club Les Jeunes Aquanautes Montreuillois (JAM). J'accepte que les responsables du club prennent les mesures nécessaires en cas d'accident.

Signature

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e), intérieur du Club et y adhère. , certifie avoir pris connaissance du règlement

Fait à Montreuil le

Signature avec la mention « lu et approuvé »

RAPPEL DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION 2017/2018

Pour tous :

Fiche d'inscription dûment remplie

Copie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine et de l'apnée de moins de 3 mois

Chèque(s) libellé(s) à l'ordre des JAM

Chèque de caution de 5,00 € pour la carte d'accès à la piscine

Pour une première inscription :

Copie des derniers diplômes de plongée obtenus

Une photo d'identité (avec au dos : nom et prénom) en plus de celle collée sur le fiche d'inscription

Pour une première inscription d'enfant de moins de 16 ans:

1 audiogramme récent Brevet de natation « 50 m nage libre »